



LES MILLIARDAIRES DU CARBONE

Les émissions liées aux investissements
des personnes les plus riches du monde

www.oxfam.org



OXFAM

Les personnes les plus fortunées du monde émettent des quantités énormes et insoutenables de carbone, et contrairement aux citoyen·nes ordinaires, 50 à 70 % de leurs émissions résultent de leurs investissements. Une nouvelle étude portant sur les investissements de 125 des milliardaires les plus riches du monde montre que chacun·e émet en moyenne 3 millions de tonnes par an, soit plus d'un million de fois la moyenne des 90 % les plus pauvres de l'humanité. Cette étude révèle également que les investissements des milliardaires dans des industries polluantes comme les combustibles fossiles et le ciment sont deux fois plus élevés que la moyenne pour les entreprises de l'indice SSP 500. Les milliardaires détiennent des participations importantes dans de nombreuses entreprises parmi les plus grandes et les plus puissantes du monde, ce qui leur donne le pouvoir d'influencer la façon dont ces entreprises agissent. Les États doivent les obliger à rendre des comptes, en légiférant pour contraindre les entreprises et les investisseurs à réduire les émissions de carbone, en imposant des exigences plus strictes en matière de reporting et en instaurant une nouvelle fiscalité sur les richesses et les investissements dans les industries polluantes.

© Oxfam International, octobre 2022

Ce document a été rédigé par Alex Maitland, Max Lawson, Hilde Stroot, Alexandre Poidatz, Ashfaq Khalfan et Nafkote Dabi. Oxfam remercie Mira Alestig, Jacqueline Persson, Lyndsay Walsh, Hanna Nelson, Lies Craeynest, Irit Tamir, Ruth Mhlanga, Danielle Smith et Kevin May pour leur assistance dans sa réalisation, ainsi que Lucas Chancel (World Inequality Lab), Nick Robins (London School of Economics and Political Science), Dario Kenner (University of Sussex) et Tim Gore (Institute for European Environmental Policy) pour leur révision externe. Oxfam tient également à remercier le fournisseur de données, Maxim Miller (Exerica). Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour contribuer au débat public sur des problématiques relatives aux politiques humanitaires et de développement.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins pédagogiques, de plaidoyer, de campagne et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Envoyez un e-mail à policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la publication.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International
sous l'ISBN 978-1-78748-968-4 en octobre 2022.

DOI : 10.21201/2022.9684

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Traduit de l'anglais par eXceLingua (Pierre Le Grand ; Jérôme Richard) et relu par Morgane Menichini.

Photo de couverture : Sol desséché dans le district de Badin, dans la province de Sindh, au Pakistan, en juillet 2019. Le district cumule les épisodes d'inondations et de quasi-sécheresse en raison de la pénurie d'eau, de la mutation des schémas de précipitations et de la dégradation des sols causée par l'intrusion marine, qui réduisent la productivité agricole. Crédit photo : Khaula Jamil/Oxfam Australie.

1 LE POIDS DES INVESTISSEMENTS SUR LE CLIMAT ET LES INÉGALITÉS

INTRODUCTION

Les inégalités extrêmes et la concentration des richesses sapent la capacité de l'humanité à enrayer le dérèglement climatique. Les personnes extrêmement riches émettent des quantités énormes et insoutenables de carbone et ont une influence démesurée sur notre économie. Contrairement aux citoyen·nes ordinaires, 50 à 70 % de leurs émissions résultent de leurs investissements¹. Ces personnes détiennent des participations importantes dans de nombreuses entreprises parmi les plus grandes et les plus puissantes du monde, à des niveaux tels qu'elles peuvent influencer les actions de ces entreprises.

L'ampleur réelle des émissions liées aux investissements de ces personnes n'est pas systématiquement calculée ou communiquée. Néanmoins, en s'appuyant sur une nouvelle étude basée sur des données publiques, Oxfam a déterminé que l'empreinte carbone annuelle des investissements de seulement 125 des milliardaires les plus riches du monde dans notre échantillon est équivalente aux émissions de carbone de la France, un pays comptant 67 millions d'habitant·es. Cela représente une moyenne de 3,1 millions de tonnes par milliardaire, soit plus d'un million de fois la moyenne des 90 % les plus pauvres de l'humanité avec 2,76 tonnes².

Les émissions liées au mode de vie des milliardaires, y compris émanant de leurs jets privés et de leurs yachts, sont des milliers de fois supérieures à celles d'un·e citoyen·ne ordinaire, ce qui est en soi inacceptable et insoutenable. Mais en incluant celles engendrées par leurs investissements, leurs émissions de carbone sont alors plus d'un million de fois supérieures.

Notre étude a également révélé que les milliardaires concentraient en moyenne 14 % de leurs investissements dans des industries polluantes, comme les combustibles fossiles et le ciment. Ce chiffre est deux fois supérieur à la moyenne des investissements dans les entreprises de l'indice S&P 500. Sur l'échantillon, un seul milliardaire avait investi dans une entreprise d'énergie renouvelable.

Les investissements des milliardaires contribuent à façonner l'avenir de notre économie, par exemple en soutenant des infrastructures à forte intensité de carbone, vouant ainsi les décennies à venir à des émissions élevées. D'après notre étude, si les milliardaires de l'échantillon transféraient leurs investissements dans un fonds aux normes

environnementales et sociales plus strictes, cela pourrait diviser par quatre l'ampleur de leurs émissions.

Le rôle des entreprises et des investisseurs dans la réduction des émissions de carbone nécessaire pour limiter le réchauffement de la planète à +1,5 °C sera un sujet brûlant lors de la 27^e conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui se tiendra en Égypte. Pourtant, malgré les déclarations des entreprises, leurs actions sont loin d'être à la hauteur de l'effort réellement nécessaire pour éviter que le dérèglement climatique ne tourne à la catastrophe.

Les États doivent s'attaquer à ce problème en s'appuyant sur les données, la réglementation et la fiscalité. Ils doivent systématiquement rendre compte des émissions des différents groupes de revenus de la société, au lieu de se contenter de moyennes qui masquent les inégalités en matière de carbone et compromettent l'élaboration de politiques efficaces.

Les États doivent réglementer les investisseurs et le secteur des entreprises de sorte que la durabilité et la réduction des inégalités passent avant la réalisation de rendements toujours plus élevés pour les riches actionnaires. Ils doivent contraindre les entreprises et leurs riches investisseurs à réduire systématiquement leurs émissions de carbone de manière beaucoup plus draconienne afin d'atténuer le dérèglement climatique.

Les États doivent taxer davantage les grandes fortunes afin de réduire radicalement les inégalités et la concentration des richesses, de diminuer les émissions insoutenables des personnes les plus nanties et d'atténuer leur pouvoir et leur influence sur notre économie basée sur les combustibles fossiles. Cela pourrait également permettre d'engendrer des milliers de milliards de dollars pour les pays les plus durement touchés par le dérèglement climatique. Ces revenus pourraient également contribuer à financer une transition verte et équitable au niveau mondial. En outre, une fiscalité supplémentaire devrait être prélevée sur les richesses générées par les industries polluantes et les combustibles fossiles afin de dissuader les investissements dans ces industries et d'accélérer la transition.

Les États doivent réglementer les investisseurs et le secteur des entreprises de sorte que la durabilité et la réduction des inégalités passent avant la réalisation de rendements toujours plus élevés pour les riches actionnaires.

LE POIDS DES INÉGALITÉS SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

De plus en plus d'études se penchent sur la relation entre les inégalités économiques et le changement climatique, et plus particulièrement sur le rôle des strates les plus riches de chaque société dans la production des émissions de carbone qui alimentent le dérèglement climatique^{3,4,5,6}.

En 2021, des recherches menées par Oxfam et le Stockholm Environment Institute (SEI) ont révélé que les 1 % les plus riches (environ 63 millions de personnes) étaient à eux et elles seul-es responsables de 15 % des émissions cumulées et qu'ils et elles émettaient 35 fois plus que le niveau d'équivalent CO₂ compatible avec l'objectif de 1,5 °C d'ici 2030 stipulé dans

l'Accord de Paris⁷. Des conclusions similaires ont été rapportées par les économistes Thomas Piketty et Lucas Chancel⁸. Une autre étude s'est appuyée sur des documents publics pour estimer qu'en 2018, les émissions des yachts, avions, hélicoptères et manoirs privés de 20 milliardaires ont généré en moyenne environ 8 194 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂e)⁹. À titre de comparaison, un individu parmi le milliard de personnes les plus pauvres émet chaque année environ 1,4 tonne de CO₂¹⁰.

Plus récemment, les comptes Twitter qui suivent les déplacements en jet privé ont attiré l'attention du public sur la question des inégalités des émissions de carbone en révélant que les milliardaires émettent plus de CO₂ en quelques minutes seulement que la plupart des gens en un an¹¹.

La course à l'espace des milliardaires a mis en évidence le fait qu'un seul vol spatial peut émettre autant de CO₂ qu'un-e citoyen-ne ordinaire au cours de sa vie¹². Pire encore, ce même groupe d'individus dispose des ressources nécessaires pour éviter les conséquences du changement climatique, qui frapperont le plus durement les personnes les plus pauvres.

Ces conclusions sont fondamentales, car le lien entre inégalités et changement climatique a des implications majeures sur l'élaboration des politiques climatiques. Pour atteindre l'objectif convenu au niveau mondial de limiter le réchauffement de la planète à moins de 1,5 °C, il est nécessaire de réduire de manière très significative les émissions de carbone anthropiques. Cela appelle de profonds changements dans les économies du monde entier, ainsi que des changements radicaux en termes de politiques publiques.

Toutes les politiques publiques ont des effets distributifs, qui sont ressentis différemment selon les groupes de revenus. C'est également le cas des politiques de réduction des émissions de carbone. Par conséquent, pour réduire les émissions de manière équitable, il convient d'élaborer des politiques qui, à tout le moins, ne pénalisent pas injustement les groupes à faibles revenus, mais qui sont conçues pour garantir que les personnes qui émettent le plus de carbone soient également celles qui en font le plus pour réduire ces émissions.

Or, la responsabilité majeure et croissante des riches dans les niveaux d'émissions globaux est très rarement prise en compte dans l'élaboration des politiques climatiques. Par exemple, le débat habituel sur les taxes carbone porte sur un taux fixe pour tou-te-s. Autrement dit, les personnes aux revenus les plus modestes y consacraient mécaniquement une part plus élevée de leurs ressources, à moins qu'une forme de compensation soit mise en place.

L'un des pires exemples d'élaboration de politiques climatiques insensibles aux inégalités revient à la France, lorsque le gouvernement a augmenté en 2018 sa taxe carbone à taux unique pour collecter 4 milliards d'euros supplémentaires. Dans le même temps, il a supprimé l'impôt sur la fortune qui rapportait un montant du même ordre. Ces choix politiques ont provoqué des manifestations au niveau national, menées par le mouvement des « gilets jaunes »¹³.

La course à l'espace des milliardaires a mis en évidence le fait qu'un seul vol spatial peut émettre autant de CO₂ qu'un-e citoyen-ne ordinaire au cours de sa vie.

LE POIDS DES INVESTISSEMENTS SUR LES ÉMISSIONS DE CARBONE

Chaque personne sur terre émet du carbone, mais les sources de ces émissions changent à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des revenus. L'empreinte carbone totale d'une personne se compose des émissions liées à la consommation personnelle, des émissions liées aux dépenses publiques et des émissions liées aux investissements.

Pour la majeure partie de la société, ces dernières sont minimes. Mais pour les plus riches, c'est l'inverse : les émissions engendrées par leurs investissements sont les plus importantes, dans une fourchette comprise entre 50 et 70 % des émissions pour les 1 % les plus riches¹⁴. Cette situation reflète les inégalités des revenus : la majorité des personnes tirent leurs revenus de leur travail, alors que les plus riches tirent le plus gros de leurs revenus du rendement de leurs investissements.

Ce document se concentre sur les personnes les plus riches du monde. Il examine l'ampleur de leurs portefeuilles d'investissement afin de déterminer les émissions qui en découlent.

Ceci pour deux raisons : premièrement, il est important de bien saisir la véritable ampleur des émissions générées par les personnes les plus riches de notre société et le rôle que ces émissions jouent dans le dérèglement climatique. D'après nos études, les émissions liées à la consommation personnelle des milliardaires peuvent être mille fois supérieures, et les émissions liées à leurs investissements un million de fois supérieures à celles des citoyen·nes ordinaires.

Deuxièmement, en analysant le comportement des plus riches en termes d'investissements, il est possible de démontrer non seulement leur rôle en tant que consommateurs et consommatrices de carbone, mais aussi leur rôle en tant que détenteurs et détentrices de richesses qui possèdent, contrôlent, façonnent et tirent financièrement profit de processus de production qui libèrent des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère.

Souvent, les citoyen·nes ordinaires ont peu de contrôle sur leurs choix énergétiques, notamment dans les groupes à revenus faibles ou intermédiaires. Des carences dans les transports publics peuvent contraindre les gens à se rendre au travail en voiture, par exemple.

Les investisseurs peuvent quant à eux choisir où ils placent leur argent, par exemple dans le marché des combustibles fossiles ou dans d'autres secteurs très polluants, ou encore dans les activités d'autres entreprises qui ne mettent manifestement pas tout en œuvre pour réduire leurs émissions de carbone. Les décisions que les investisseurs prennent aujourd'hui peuvent potentiellement déterminer nos émissions pour les décennies à venir. Par exemple, de mauvaises décisions en matière d'investissements dans les infrastructures peuvent nous condamner durablement à des niveaux élevés de gaz à effet de serre.

Les décisions que les investisseurs prennent aujourd'hui peuvent potentiellement déterminer nos émissions pour les décennies à venir. Par exemple, de mauvaises décisions en matière d'investissements dans les infrastructures peuvent nous condamner durablement à des niveaux élevés de gaz à effet de serre.

Les personnes riches n'émettent pas seulement plus en raison de leurs investissements, mais comme les émissions liées aux investissements sont une question de choix, elles ont la responsabilité et le pouvoir de mettre rapidement fin à l'extraction et à l'exploitation des combustibles fossiles et de réduire rapidement et radicalement les émissions de carbone des entreprises dans lesquelles elles investissent.

Encadré 1 : Un impôt sur la fortune pourrait contribuer à répondre aux besoins urgents de financements climat

Les financements climat sont une bouée de sauvetage pour les pays en développement et les communautés pauvres. Ils doivent être mobilisés de toute urgence en fonction de la responsabilité et de la capacité de paiement de chaque pays, notamment par le biais d'un impôt sur la fortune pour les plus riches. Ce type de fiscalité pourrait permettre de lever des centaines de milliards de dollars pour aider et protéger celles et ceux qui subissent déjà les effets d'un changement climatique catastrophique.

Ahmed Mohamud, éleveur de Wajir, au Kenya, a déclaré à Oxfam : « Il n'y a plus de vaches. Elles sont toutes mortes. Nous avons quelques dromadaires et quelques chèvres qui ont survécu à la sécheresse, mais nous avons peur de les perdre si cela continue comme ça. Nous craignons que les gens commencent à mourir de faim car il n'y a plus de nourriture¹⁵. »

Les taux de mortalité moyens dus aux inondations, à la sécheresse et aux tempêtes au cours de la dernière décennie sont 15 fois plus élevés dans les pays très vulnérables au changement climatique (comme le Mozambique, la Somalie, le Nigeria, l'Afghanistan et Haïti) que dans les régions et pays moins vulnérables (comme le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada et la Suède)¹⁶. Pourtant, ces pays ne sont pas à l'origine de la crise : les pays du Nord sont responsables de 92 % des émissions excessives de carbone dans le monde et, par conséquent, de 92 % des dommages supplémentaires¹⁷.

Des financements climat d'envergure sont nécessaires pour aider les communautés à passer aux énergies renouvelables, à s'adapter au changement climatique et à récupérer et reconstruire leurs vies et leurs moyens de subsistance après des catastrophes. D'après le Programme des Nations Unies pour l'environnement, les coûts d'adaptation des pays en développement atteindront 300 milliards de dollars par an d'ici 2030¹⁸. À elle seule, l'Afrique aura besoin d'environ 600 milliards de dollars entre 2020 et 2030¹⁹. En outre, on estime que le coût des pertes et dommages causés par le changement climatique dans les pays en développement atteindra entre 290 et 580 milliards de dollars d'ici 2030²⁰. Selon une récente étude, le changement climatique a anéanti plus d'un cinquième de la richesse des 20 pays les plus vulnérables depuis 2000²¹. Pour atténuer les émissions, les pays en développement auront besoin d'un financement de départ de plusieurs milliers de milliards de dollars pour passer à des sources d'énergie renouvelable. Les pays développés ayant déjà épuisé le budget carbone mondial, ne laissant aucune place pour des émissions compatibles avec une atmosphère saine, les pays plus pauvres doivent passer aux énergies renouvelables à un stade plus précoce de leur développement.

Malgré ces besoins, les pays du Nord se sont engagés à verser des financements climat annuels de seulement 100 milliards de dollars pour l'atténuation et l'adaptation, mais pas pour les pertes et dommages. Or, ils n'ont pas tenu cette promesse, et la majorité des montants versés l'ont été sous la forme de prêts, poussant les pays en développement à s'endetter davantage et exacerbant encore la souffrance des populations et des communautés touchées par la crise climatique²².

Les pays développés doivent augmenter de manière significative leurs engagements financiers en faveur des pays en développement, à hauteur de plusieurs milliers de milliards de dollars, afin de couvrir les coûts de l'atténuation et de l'adaptation ainsi que les pertes et dommages. Une partie de la solution consisterait en un impôt sur la fortune des milliardaires afin de tenir compte de leur impact sur les communautés touchées. En l'absence d'un financement spécifique pour faire face aux effets du changement climatique dans les pays à faible revenu, le coût pèse souvent sur les ménages, ce qui plonge les pays dans le surendettement et les populations dans la pauvreté, accroît le nombre de décès et anéantit les progrès en matière de développement.

LE RÔLE DES INVESTISSEURS DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre de leur engagement dans les entreprises, les actionnaires doivent prendre position sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et exiger que les entreprises visées améliorent leurs pratiques au fil du temps. Cela peut constituer un puissant levier pour réduire l'empreinte carbone des grandes entreprises.

ExxonMobil Corporation est un exemple réussi d'engagement des actionnaires, avec le fonds spéculatif américain Engine No. 1 qui a fait campagne pour remplacer les membres actuels du conseil d'administration

en raison de l'incapacité de l'entreprise à gérer le risque que représentent ses activités commerciales pour le changement climatique. En 2021, Engine No. 1 a choisi de secouer le conseil d'administration d'Exxon en proposant quatre administrateurs et administratrices qui ont une expérience en matière d'investissement durable, sur les questions climatiques et les industries en transition. Le fonds spéculatif est à l'initiative de cette action, car il estimait qu'Exxon ne s'adaptait pas aux effets du changement climatique et n'opérait pas sa transition assez rapidement. Lors de l'assemblée annuelle d'Exxon en 2021, avec le soutien de CalSTRS (California State Teachers' Retirement System) et d'autres grands investisseurs institutionnels, trois des quatre candidat-es ont obtenu un siège au sein du conseil d'administration d'Exxon, composé de 12 membres, à la place des candidat-es présenté-es par Exxon²³.

En cas d'échec de l'engagement des actionnaires, les investisseurs peuvent décider de désinvestir. Lorsque l'engagement des actionnaires n'a pas donné de résultats satisfaisants pour le fonds de pension néerlandais ABP, qui détenait des participations d'une valeur de près de 15 milliards d'euros dans les secteurs du charbon, du pétrole et du gaz, il a décidé de se désinvestir des entreprises produisant ces combustibles fossiles d'ici la fin du premier trimestre 2023²⁴. On observe une augmentation des fonds d'investissement en lien avec les principes ESG, avec une valeur combinée passant de 169 milliards de dollars en 2019 à 350 milliards de dollars en 2021²⁵.

Les particuliers sont exhortés à réduire leur empreinte carbone non seulement par le biais de leurs émissions de consommation personnelle (par exemple en prenant moins l'avion ou en réduisant leur consommation de viande), mais aussi au travers de leurs investissements. Au Royaume-Uni, les régimes de retraite financent environ 330 millions de tonnes d'émissions de carbone chaque année²⁶ et l'épargne retraite d'un particulier finance 23 tonnes d'émissions de CO₂ par an²⁷. Face à l'ampleur du marché des retraites, des campagnes comme Make My Money Matter ont commencé à inciter les particuliers à rendre leur épargne retraite « verte » pour « réduire [leurs] émissions de carbone 21 fois plus qu'en devenant végétarien-ne, en renonçant à prendre l'avion et en changeant de fournisseur d'énergie »²⁸.

Le gouvernement britannique introduit des mesures qui obligeront les régimes de retraite à mesurer et à publier leurs engagements climatiques afin d'encourager les épargnant-es à investir dans des fonds plus durables²⁹. La législation européenne impose aux fonds de pension de tenir compte des risques environnementaux dans leurs investissements³⁰. Diverses initiatives poussent les institutions financières à publier des plans de transition zéro émission nette, mais les particuliers fortunés échappent pour le moment à une telle exposition.

Avec un total de 52 000 milliards de dollars investis dans les fonds de pension de sept grandes économies, dont 45 % en actions³¹ (investissements dans des entreprises), il existe manifestement d'énormes possibilités de tirer parti de la puissance des investissements pour financer des entreprises durables. Pour mettre en perspective l'ampleur des besoins,

il faudrait investir 4 000 milliards de dollars dans la transition vers les énergies propres pour atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici 2050³².

LES INÉGALITÉS EN TERMES DE PROPRIÉTÉ

Les entreprises sont principalement détenues par les personnes les plus riches de la société. Aux États-Unis, les 1 % les plus riches cumulent 54 % du patrimoine boursier des ménages³³. En Afrique du Sud, les 1 % les plus riches possèdent plus de 95 % des obligations et des actions d'entreprises, les 0,01 % les plus riches en détenant 62,7 %³⁴. Au Royaume-Uni, les 10 % les plus riches détiennent 46 % du patrimoine retraite, contre moins de 1 % pour les 10 % les plus pauvres³⁵.

Nous savons également que les richesses dans le monde se concentrent fortement parmi les milliardaires : les 10 milliardaires les plus riches possèdent plus de richesses que les 40 % les plus pauvres de l'humanité³⁶. En pourcentage du produit intérieur brut (PIB) mondial, la richesse des milliardaires a augmenté pour atteindre 13,9 % en 2021³⁷. Les 125 milliardaires de l'échantillon utilisé pour notre étude cumulent collectivement 2 400 milliards de dollars de capitaux propres. À titre de comparaison, la valeur totale de 2 000 des plus grandes entreprises du monde s'élève à 76 500 milliards de dollars³⁸, la capitalisation boursière de toutes les entreprises cotées à 93 690 milliards de dollars³⁹, et 23 400 milliards de dollars sont investis dans des entreprises par les fonds de pension de sept pays⁴⁰.

Les milliardaires, en tant que particuliers, détiennent également des participations importantes dans des entreprises, dépassant souvent celles de certaines des plus grandes sociétés de gestion d'actifs du monde qui gèrent les investissements de millions de personnes. Il est rare que les investisseurs institutionnels détiennent plus de 10 % d'une entreprise (à l'exception des très grands investisseurs institutionnels). Sur les 199 participations financières suivies dans notre base de données, 68 avaient une participation supérieure à 50 %, conférant ainsi aux propriétaires en question un contrôle effectif.

Compte tenu de l'ampleur et de la concentration des investissements des milliardaires dans l'économie des entreprises, et de l'influence que les investisseurs peuvent avoir sur les stratégies des entreprises face au changement climatique, il est tout à fait justifié d'examiner les investissements que les milliardaires détiennent actuellement et leur impact sur l'environnement.

APPROCHE DE LA RECHERCHE

Oxfam a commencé par dresser une liste des 220 personnes les plus riches du monde selon la liste des milliardaires de Bloomberg (à partir d'août 2022) et a collaboré avec le fournisseur de données Exerica pour identifier a) le

Nous savons également que les richesses dans le monde se concentrent fortement parmi les milliardaires : les 10 milliardaires les plus riches possèdent plus de richesses que les 40 % les plus pauvres de l'humanité.

pourcentage de participation de ces milliardaires dans des entreprises et b) les émissions de ces entreprises pour les scopes 1 et 2.

Pour estimer les portefeuilles d'investissement de chaque milliardaire, nous avons utilisé une analyse Bloomberg qui fournit des ventilations détaillées des sources de richesse des milliardaires afin de calculer le pourcentage de chaque entreprise que les milliardaires possèdent⁴¹. Pour les émissions de scopes 1 et 2, nous avons consulté les informations déclarées par l'entreprise, tirées de son rapport de durabilité le plus récent ou des publications du CDP⁴².

Il existe des normes internationales pour calculer l'empreinte carbone d'une entreprise, comme le protocole des gaz à effet de serre, qui établit les normes de comptabilisation des GES les plus utilisées au monde⁴³. Les émissions associées aux activités d'une entreprise sont généralement divisées en trois catégories appelées « scopes » :

- Le scope 1 correspond aux émissions produites directement par les activités d'une entreprise, comme les émissions des véhicules détenus par l'entreprise.
- Le scope 2 correspond aux émissions indirectes (produites ailleurs), comme l'énergie achetée pour chauffer les bâtiments ou faire fonctionner les machines⁴⁴.
- Le scope 3 englobe toutes les autres émissions indirectes, des émissions dans les chaînes d'approvisionnement de l'entreprise aux déplacements des employé-es, en passant par l'utilisation des marchandises qu'elle vend par les consommateurs et les consommatrices.

Les entreprises sont tenues de déclarer les trois catégories d'émissions. Or, dans notre analyse qui regroupait au départ 220 milliardaires et 604 entreprises, 338 (56 %) n'avaient pas déclaré leurs émissions de scopes 1 et 2 et 461 (76 %) leurs émissions de scope 3. Celles et ceux qui n'ont pas déclaré leurs émissions de scopes 1 et 2 ont été exclu-es de notre base de données.

Afin de nous concentrer sur les investissements pour lesquels les milliardaires ont le plus d'influence, nous avons également éliminé tous les investissements où la participation au capital détenue par les milliardaires était inférieure à 10 %. Nous avons choisi le seuil de 10 % sur la base de la définition d'un « actionnaire principal » selon la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, cette catégorie d'actionnaires étant considérée comme ayant une influence significative sur une entreprise⁴⁵. En outre, 34 % des milliardaires de notre échantillon possèdent plus de 50 % des entreprises concernées, ce qui leur confère un contrôle de fait sur ces entreprises. Cela dit, quelle que soit l'ampleur de l'investissement, le fait de posséder des actions dans une entreprise, que ce soit directement ou par l'intermédiaire d'un gestionnaire d'actifs, confère un certain degré d'influence.

À la fin de ce processus, notre base de données finale incluait 183 entreprises, avec des investissements de 125 milliardaires d'une valeur totale de 2 400 milliards de dollars. Les émissions de scopes 1 et 2

des entreprises ont ensuite été attribuées à leurs propriétaires en fonction de leur participation, d'après la liste des entreprises et les participations détenues par les milliardaires. Par exemple, si le milliardaire X possédait 50 % de l'entreprise Y, dont les émissions de scopes 1 et 2 étaient de 1 000 tonnes d'équivalent CO₂ (CO₂e), nous avons alors attribué 500 tonnes de CO₂e au milliardaire X.

Toutes les entreprises ont eu l'occasion de commenter nos conclusions, et nous avons également publié la base de données où se trouvent les sources publiques originales des données.

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Nous avons analysé les données sur la base des émissions totales de scopes 1 et 2 des entreprises, de l'intensité de ces émissions par rapport à l'ampleur de l'investissement, des secteurs dans lesquels les investissements sont réalisés et du nombre d'entreprises qui prennent des mesures pour s'affranchir d'une économie basée sur le carbone. Lorsque les données étaient disponibles, nous les avons comparées à des indices tels que S&P 500 (qui regroupe les plus grandes entreprises américaines), qui sont des outils couramment utilisés par les personnes investissant sur le marché boursier et les fonds de pension, à titre de comparaison.

ÉMISSIONS TOTALES

- Les milliardaires de notre échantillon financent 393 millions de tonnes de CO₂e par an, et les émissions moyennes découlant des investissements de chaque milliardaire sont de 3 millions de tonnes de CO₂e. À titre de comparaison, l'épargne retraite moyenne au Royaume-Uni finance 23 tonnes de CO₂e⁴⁶.
- Chaque million de dollars investi par les milliardaires de notre échantillon correspond à 162,34 tonnes de CO₂e émises chaque année, contre 86 tonnes de CO₂e émises pour chaque million de dollars investi dans un fonds qui suit l'indice S&P 500⁴⁷.

SECTEURS

- 24 % des investissements des milliardaires de notre échantillon se situent dans le secteur des produits de consommation non essentiels, 18 % dans celui des biens de consommation essentiels et 11 % dans celui de la finance. Concernant les industries très polluantes, l'énergie et les matériaux attirent chacun 7 % des investissements. À titre de comparaison, les entreprises du secteur de l'énergie représentent 4,7 % et celles du secteur des matériaux 2,5 % de l'indice S&P 500⁴⁸.
- Notre échantillon inclut une entreprise spécialisée dans les énergies renouvelables.

REPORTING

- La liste originale de 220 milliardaires est investie dans un total de 604 entreprises. Parmi elles, 266 (44 %) déclarent leurs émissions de scopes 1 et 2 et 143 (24 %) leurs émissions de scope 3.

- Dans notre échantillon de 125 milliardaires et 183 entreprises (qui déclarent toutes et tous leurs émissions de scopes 1 et 2), 96 entreprises (52 %) déclarent également des émissions de scope 3.
- À titre de comparaison, dans l'indice S&P 500, 71 % des entreprises déclarent des émissions de scopes 1 et 2, tandis que 43 % déclarent des émissions de scope 3⁴⁹.

OBJECTIFS BASÉS SUR DES FAITS SCIENTIFIQUES

- 53 des 183 entreprises de notre échantillon (29 %) travaillent avec l'initiative Science Based Targets (SBTi)⁵⁰ et se sont engagées à fixer, ou ont concrètement fixé, des objectifs de réduction de leurs émissions en accord avec les données scientifiques sur le climat.
- 29 des 183 entreprises (16 %) ont pris un engagement zéro émission nette.

DISCUSSION SUR LA RECHERCHE

AMPLEUR DES ÉMISSIONS

L'ampleur des émissions découlant des investissements des milliardaires de notre échantillon est très importante, avec 393 millions de tonnes de CO₂e au total, soit l'équivalent des émissions annuelles de carbone de la France, un pays de 67 millions d'habitant-es.

Pour mettre cela en perspective, chacun-e de ces milliardaires devrait faire près de 16 millions de fois le tour du monde en jet privé pour produire les mêmes émissions. Il faudrait 1,8 million de vaches pour émettre les mêmes niveaux de CO₂e que chacun-e de ces 125 milliardaires. Enfin, il faudrait que près de quatre millions de personnes deviennent véganes pour compenser les émissions de chacun-e de ces milliardaires.

Les inégalités des émissions de CO₂

Émissions annuelles par personne ⁵¹	Tonnes de CO ₂ e
50 % les plus pauvres	1,6
10 % les plus riches	31,2
1 % les plus riches	110
0,1 % les plus riches	467
0,01 % les plus riches	2 531
Émissions moyennes de la consommation personnelle sur la base d'un échantillon de 20 milliardaires ⁵²	8 190
Émissions moyennes liées aux investissements des milliardaires de l'échantillon	3 142 961

CHOIX DES INVESTISSEMENTS

En matière d'émissions de carbone, les consommateurs et les consommatrices, notamment celles et ceux des groupes à revenus faibles

et intermédiaires, n'ont souvent pas vraiment d'autre choix que d'utiliser des infrastructures à forte intensité de carbone⁵³. Une personne qui loue son logement a peu de maîtrise sur les émissions produites par son mode de chauffage, par exemple. Le patrimoine de tous les membres de la société, à l'exception des plus riches, est susceptible d'être détenu sous forme de biens, ce qui ne leur laisse que peu d'influence sur les émissions liées à leur richesse.

À l'inverse, les plus riches ont le choix quant à où investir leur fortune, ce qui rend d'autant plus important l'examen de l'intensité en carbone de leurs investissements. Pour mettre en perspective l'intensité des émissions liées aux investissements, si les milliardaires de notre échantillon transféraient leurs investissements dans un fonds qui suivait simplement l'indice S&P 500, par exemple, l'intensité de leurs émissions serait réduite de moitié. S'ils étaient placés dans un fonds d'actions à faible intensité de carbone, cela pourrait diviser les émissions par quatre. Si les milliardaires réalisaient des investissements prudents et stratégiques avec leur immense fortune, leurs actifs pourraient potentiellement devenir un atout net pour l'environnement.

Si les milliardaires réalisaient des investissements prudents et stratégiques avec leur immense fortune, leurs actifs pourraient potentiellement devenir un atout net pour l'environnement.

L'INFLUENCE DES MILLIARDAIRES DANS LEURS INVESTISSEMENTS

Détenir des parts d'une entreprise devient de plus en plus un outil courant d'engagement dans les entreprises. Par exemple, Oxfam Amérique détient un éventail d'actions dans de grandes entreprises et incite les investisseurs à encourager ces entreprises à prendre des mesures pour réduire les risques matériels liés à des préoccupations environnementales et sociales pressantes. Les grands gestionnaires d'actifs et les fonds de pension utilisent également de plus en plus leurs investissements pour faire pression sur les entreprises.

Cependant, bien que les milliardaires détiennent des parts considérables dans les entreprises, généralement bien plus importantes que celles des fonds de pension ou des gestionnaires d'actifs, seule une poignée utilisent leur fortune pour lutter contre le changement climatique.

On peut par exemple citer Mike Cannon-Brookes, milliardaire dans les technologies, qui figure dans notre base de données. Il a pris une participation importante dans la compagnie d'énergie australienne AGL afin d'empêcher sa scission qui lui aurait permis de continuer à exploiter des centrales à charbon pendant deux décennies supplémentaires⁵⁴. Certains milliardaires investissent par ailleurs dans des entreprises qui cherchent à faire la différence sur le plan environnemental et social. L'exemple récent le plus frappant est celui d'Yvon Chouinard, le propriétaire milliardaire de la marque de vêtements de sport Patagonia, qui a transféré les actions de l'entreprise à une fiducie au profit des efforts environnementaux et a déclaré que « la Terre est notre seul actionnaire »⁵⁵.

Dans l'ensemble, les exemples militants et les investissements à impact semblent représenter une très faible proportion du total des investissements réalisés par les milliardaires de notre échantillon.

LES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE COMPTABILISER LES ÉMISSIONS LIÉES AUX INVESTISSEMENTS

Encadré 2 : Mesurer les émissions liées aux investissements : différentes approches et méthodologies

Les calculs des émissions des différents groupes de revenus peuvent être effectués de manière descendante ou ascendante. Les approches descendantes utilisent les observations des micro-données pour modéliser les chiffres de l'ensemble de l'économie. Il s'agit de l'approche adoptée par Oxfam et le Stockholm Environmental Institute lors de notre recherche précédente, ainsi que par Lucas Chancel et le World Inequality Lab. Ils appliquent cette approche à la quantité d'émissions liées aux investissements ; L. Chancel utilise ainsi les données sur les inégalités pour déterminer la proportion croissante d'émissions liées aux investissements au fur et à mesure que l'on s'enrichit, 50 à 70 % des émissions des 1 % les plus riches étant généralement liées aux investissements⁵⁶.

L'approche adoptée dans ce rapport est plutôt ascendante : nous pouvons obtenir des microdonnées précises sur les investissements des milliardaires dans différentes entreprises et déterminer le niveau d'émissions de carbone que ces investissements représentent. Cette approche est similaire aux estimations ascendantes de B. Barros et R. Wilk, qui ont utilisé des microdonnées sur un échantillon de milliardaires, en examinant leurs yachts, leurs jets privés, leurs maisons, etc. afin d'obtenir une estimation de leurs émissions de carbone par la consommation.

Les deux méthodologies montrent clairement que plus on monte dans l'échelle des revenus, plus les émissions provenant des investissements prennent de l'importance dans son empreinte carbone globale.

LIMITES DE CETTE RECHERCHE

Nos recherches s'appuient sur les données publiées par les entreprises elles-mêmes. Ces données ne sont souvent pas vérifiées en externe comme le sont les comptes financiers. Par exemple, seule la moitié environ des entreprises de l'indice S&P 500 ont recours à une vérification indépendante des données climatiques⁵⁷. Il existe également des défis particuliers liés au reporting climatique de scope 3, qui sont abordés dans la section suivante.

Il existe également un risque inhérent de biais dans notre échantillon, étant donné que la communication des données climatiques se fait à la discrétion de l'entreprise : celles qui communiquent ces informations peuvent être celles qui sont les plus performantes ou qui appartiennent à des secteurs moins polluants. Étant donné que notre échantillon se limite aux milliardaires les plus riches, qui ont été sélectionné-es en fonction de l'importance de leur patrimoine et des données disponibles, il n'est pas possible de généraliser les résultats à l'ensemble des milliardaires.

Les actifs et les participations dans des entreprises que détiennent les milliardaires sont souvent entourés de secret ; nous nous sommes appuyé-es sur les recherches effectuées pour la liste des milliardaires de Bloomberg. Selon la juridiction, il peut y avoir des exigences de déclaration de la propriété des entreprises, mais les recherches de Bloomberg se sont souvent appuyées sur des estimations d'après les meilleures informations disponibles publiquement. Nous avons cherché à atténuer le risque d'erreurs en donnant à toutes les entreprises la possibilité de commenter les données que nous avons publiées. Il existe également un risque que certains investissements réalisés par des milliardaires ne soient pas répertoriés par Bloomberg et ne soient donc pas inclus dans notre base de données. En outre, la base de données ne tient pas compte des émissions qui peuvent être financées par des investissements au moyen d'autres instruments financiers.

Les recherches portent uniquement sur la quantité absolue d'émissions déclarées. Elles n'évaluent pas les autres impacts sociaux ou environnementaux des agissements des entreprises. Par exemple, elles ne permettent pas de déterminer si des réductions d'émissions ont pu être obtenues au prix de projets qui détournent les terres de la production alimentaire ou qui violent les droits des populations autochtones.

2 POURQUOI NOS CALCULS SOUS-ESTIMENT L'AMPLEUR DES ÉMISSIONS LIÉES AUX INVESTISSEMENTS DES MILLIARDAIRES

Il y a deux raisons pour lesquelles, de manière générale, les données publiques sur les émissions des entreprises sont largement sous-estimées.

Premièrement, la plupart des rapports des entreprises ne sont pas obligatoires et ne sont pas d'une qualité suffisante. Il existe des normes et des directives internationales pour mesurer les données climatiques, comme le Protocole des gaz à effet de serre. Cependant, comme le souligne une analyse, « les entreprises les moins performantes en matière de développement durable préfèrent publier des informations de faible qualité pour masquer leurs véritables performances »⁵⁸. Autrement dit, les entreprises sous-estiment systématiquement les émissions qu'elles déclarent. Par exemple, en utilisant les données du cabinet d'analyse Carbon4 Finance, Oxfam France a calculé que les émissions déclarées par la banque française Crédit Agricole étaient quatre fois inférieures aux calculs indépendants (620 millions de tonnes de CO₂e contre 143 millions de tonnes de CO₂e en 2020)⁵⁹.

Et deuxièmement, pour la plupart des entreprises, la majorité des émissions (en moyenne 75 %⁶⁰) sont des émissions indirectes de scope 3. Les émissions de scope 3 du secteur du pétrole et du gaz sont encore plus élevées, avec environ 88 % des émissions totales⁶¹. Aucune économie à faible émission de carbone n'est possible sans s'attaquer à ces émissions.

Même si le reporting climatique s'est amélioré, la plupart des entreprises ne divulguent toujours pas leurs émissions de scope 3 ou ne le font que partiellement. Les entreprises privées sont notamment à la traîne comparé aux entreprises cotées en bourse en matière de reporting. Une étude publiée en mai 2022 par Bain & Company et le CDP montre que moins de la moitié (49 %) des entreprises privées qui communiquent par l'intermédiaire du CDP déclarent les émissions de scopes 1 et 2, tandis que seulement 29 % des entreprises privées déclarent les émissions de scope 3⁶².

Cela mène à des conclusions erronées sur l'empreinte carbone des entreprises. Par exemple, les émissions de scopes 1 et 2 d'une compagnie pétrolière peuvent se limiter à l'extraction et au raffinage du pétrole et ne pas tenir compte des émissions produites lors de l'utilisation du pétrole. Cela peut également donner une image fautive de la véritable source des émissions, pénalisant injustement les producteurs de matières premières, souvent dans les pays du Sud. Autre exemple : pour les entreprises

Même si le reporting climatique s'est amélioré, la plupart des entreprises ne divulguent toujours pas leurs émissions de scope 3 ou ne le font que partiellement.

produisant de l'aluminium destiné à être utilisé dans les smartphones et autres produits technologiques, toutes les émissions sont attribuées à leur activité principale. Or, si les émissions de scope 3 étaient correctement calculées, les entreprises qui vendent les produits finis auraient des émissions bien plus élevées.

Alors que la déclaration des émissions de scope 3 n'est actuellement pas obligatoire dans le cadre du Protocole des gaz à effet de serre, certains signes indiquent que cela pourrait changer et exposer les entreprises qui ignorent leurs émissions de scope 3, ainsi que leurs investisseurs. Au Royaume-Uni, la déclaration d'un type d'émissions de scope 3 est déjà obligatoire pour certaines entreprises⁶³.

La pression juridique influe également sur le changement. Un tribunal néerlandais a récemment statué que Shell devait réduire les émissions de CO₂ du groupe d'ici à 2030 pour les ramener à un niveau net inférieur de 45 % à celui de 2019 pour l'ensemble du portefeuille énergétique du groupe, en incluant les scopes 1, 2 et 3⁶⁴.

Même lorsque les entreprises publient l'intégralité de leur empreinte carbone, celle-ci peut encore être largement sous-estimée. Par exemple, une entreprise technologique peut déclarer ses émissions de scope 3 et inclure dans ce calcul les émissions des usines de sa chaîne d'approvisionnement, mais pas la façon dont les produits vendus sont utilisés par les consommateurs et les consommatrices. Une fois encore, cela fait peser la balance non seulement en faveur d'un reporting complet, mais aussi d'une évaluation et d'une vérification indépendantes.

Dans cette étude, qui a commencé par examiner les 604 entreprises détenues par les 220 milliardaires les plus riches, 44 % des entreprises ont déclaré des émissions de scopes 1 et 2, tandis que 24 % seulement ont déclaré des émissions de scope 3. Dans notre échantillon final, seulement 52 % des entreprises ont déclaré des émissions de scope 3, ce qui nous a empêché-es de les inclure dans nos calculs globaux. Autrement dit, nos estimations sont susceptibles de sous-estimer considérablement l'empreinte carbone des actifs financiers des milliardaires.

Si les entreprises avaient l'obligation de déclarer les scopes 1, 2 et 3, l'ampleur des émissions provenant des investissements des milliardaires serait bien plus importante. Par exemple, Oxfam France a calculé l'empreinte carbone du patrimoine financier de 63 milliardaires français-es, d'après la déclaration des scopes 1, 2 et 3 par leurs entreprises. Cette étude a démontré qu'avec au moins 152 millions de tonnes de CO₂e par an, le patrimoine financier de ces 63 milliardaires français-es émet autant de carbone que le Danemark, la Finlande et la Suède réunis⁶⁵.

3 LE RÔLE DES ENTREPRISES DANS LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Ces dernières années, beaucoup d'entreprises se sont engagées, à grand renfort d'annonces, à atteindre zéro émission nette, mais en réalité, la plupart d'entre elles sont loin d'avoir établi des plans de transition climatique. Les plans de transition sont un élément fondamental de ce que doit faire la gouvernance d'entreprise pour décarboner l'économie et permettre aux investisseurs, y compris les milliardaires, et aux autres parties prenantes d'évaluer les progrès réalisés par une entreprise pour atteindre des objectifs climatiques ambitieux.

D'après les constatations du CDP en mars 2022, sur plus de 13 000 entreprises ayant publié des informations en 2021 (représentant ensemble 64 % du capital du marché mondial (64 000 milliards de dollars)), un tiers seulement (4 002) avait entrepris d'élaborer un plan de transition vers une économie à faible émission de carbone. Moins de 35 % des objectifs de réduction des émissions des entreprises sont jugés crédibles par le CDP et seulement 1 164 organisations se sont fixé des objectifs basés sur des faits scientifiques validés par l'initiative SBTi. En outre, une part dérisoire de 1 % des entreprises (135) a publié des données sur les 24 indicateurs clés du CDP associés à un plan de transition climatique crédible⁶⁶. Aucun des pays du G7 ne dispose d'un secteur des entreprises aligné sur l'objectif de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C⁶⁷.

Bien souvent, les engagements très médiatisés pris par les entreprises ne résistent pas à l'examen. Les nombreux objectifs « zéro émission nette » qui reposent sur la compensation sont au mieux une diversion face à la nécessité de prendre des mesures immédiates pour réduire les émissions des entreprises. Ils pourraient même faire dérailler l'action climatique. Par exemple, en 2021, Oxfam a révélé qu'utiliser exclusivement les terres pour éliminer les émissions de carbone dans le monde afin d'atteindre l'objectif « zéro émission nette » d'ici 2050 nécessiterait au moins 1,6 milliard d'hectares de nouvelles forêts, soit cinq fois la superficie de l'Inde⁶⁸.

Trop d'entreprises se cachent derrière des systèmes d'élimination du carbone peu fiables, non éprouvés et irréalistes pour prétendre que leurs plans de lutte contre le changement climatique pour 2050 atteindront l'objectif « zéro émission nette ». Dans le même temps, elles ne réduisent pas leurs émissions assez rapidement ou profondément pour éviter une catastrophe climatique. Leur soudaine ruée vers les promesses « zéro émission nette » repose de manière excessive sur l'utilisation de vastes étendues de terres dans des pays à faible revenu pour planter des arbres afin de capturer le carbone présent dans l'atmosphère. Cela ne fera qu'exacerber les inégalités et la pauvreté dans le monde.

Ces dernières années, beaucoup d'entreprises se sont engagées, à grand renfort d'annonces, à atteindre zéro émission nette, mais en réalité, la plupart d'entre elles sont loin d'avoir établi des plans de transition climatique.

Trop d'entreprises se cachent derrière des systèmes d'élimination du carbone peu fiables, non éprouvés et irréalistes pour prétendre que leurs plans de lutte contre le changement climatique pour 2050 atteindront l'objectif « zéro émission nette ».

Ne pas agir serait préjudiciable pour l'économie mondiale, y compris pour les entreprises elles-mêmes. Le choix d'investir pleinement dans la transition écologique dès maintenant s'avérera bénéfique et stratégique à plus long terme. Le coût de l'inaction sera bien supérieur à tout investissement : une étude menée par Oxfam et l'institut Swiss Re estime que les pays du G7 perdront 8,5 % de leur PIB par an, soit près de 5 000 milliards de dollars rayés de leurs économies, d'ici 30 ans si les températures augmentent de 2,6 °C⁶⁹.

Selon une étude portant sur 163 industries et leurs chaînes d'approvisionnement, plus de la moitié du PIB mondial (44 000 milliards de dollars de valeur économique générée) dépend modérément ou fortement de la nature et des services écosystémiques et est donc vulnérable aux risques de dommages causés à la nature. Si la nature perd sa capacité à fournir ces services, par exemple en raison du changement climatique, ces industries pourraient être fortement perturbées⁷⁰.

En parallèle, une étude réalisée par le CDP en 2020 auprès des 900 plus grandes entreprises européennes a estimé que 125 milliards d'euros d'investissements dans la transition étaient nécessaires pour la seule année 2019⁷¹. Mais si le coût de la transition semble important, le coût de l'inaction l'est infiniment plus. Toutes les parties prenantes de la sphère économique (employé-es, consommateurs/trices, client-es, collectivités locales, investisseurs) attendent un virage écologique de la part des entreprises.

Dans le cadre de la transition vers une économie durable, certaines activités économiques, comme l'extraction de ressources fossiles, sont vouées à disparaître en grande partie. D'autres secteurs devront se transformer radicalement en abandonnant progressivement les activités les plus polluantes. Les entreprises ont tout à gagner à identifier et anticiper dès maintenant les risques liés au changement climatique qui affecteront tôt ou tard leurs activités. Elles hésitent pourtant à mettre sur la table les moyens nécessaires pour amorcer une transition écologique crédible.

Retarder la transition, c'est aussi en faire porter le coût par les employé-es. Selon l'Organisation internationale du Travail, la disparition de certaines activités économiques et la transformation du modèle de production affecteront 80 millions d'emplois⁷². Nous devons anticiper, planifier et soutenir les mesures de transition pour les emplois appelés à disparaître. Il faut prévoir dès maintenant la réorientation des emplois menacés, via la formation et la protection.

Retarder la transition, c'est faire porter le coût de l'inaction aux personnes les plus vulnérables, qui seront les plus durement touchées par le changement climatique. En privilégiant un modèle économique basé sur la rentabilité à court terme, le risque est grand de voir les entreprises contraindre les employé-es ou les sous-traitant-es de leur chaîne de valeur à supporter le coût de la transition par la modération salariale, voire la suppression d'emplois, pour préserver leurs marges.

Les entreprises ont tout à gagner à identifier et anticiper dès maintenant les risques liés au changement climatique qui affecteront tôt ou tard leurs activités.

4 RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUE POUR LES ÉTATS

RÉGLER LES ENTREPRISES ET LES INVESTISSEURS POUR LES CONTRAINdre À RÉDUIRE RADICALEMENT LEURS ÉMISSIONS DE CARBONE

Les États doivent faire davantage pour créer un environnement politique favorable à une transition verte. Ils doivent légiférer afin d'obliger les entreprises à se fixer des objectifs solides et contraignants, fondés sur des données scientifiques, afin de réduire les émissions de carbone pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C. Ils doivent également exiger une plus grande transparence et imposer une norme unifiée et plus stricte en matière de reporting.

Pour accélérer l'abandon progressif des combustibles fossiles, les investissements dans l'extraction et l'utilisation de nouveaux combustibles fossiles et dans les industries très polluantes doivent être strictement réglementés, voire interdits dans de nombreux cas. Cette mesure peut être complétée par des taux d'imposition fortement progressifs (voir ci-dessous).

À ce jour, aucun État au monde n'oblige les entreprises à réduire leur empreinte carbone, mais il y a des raisons d'espérer. Le reporting climatique des entreprises devient peu à peu une exigence dans la réglementation publique au sein de l'UE et aux États-Unis. En mars 2022, la SEC (l'organisme fédéral américain de réglementation et de contrôle des marchés financiers) a publié ses propositions concernant la publication par les entreprises d'informations sur les questions climatiques. Une fois finalisées, ces propositions pourraient inclure les émissions de scope 3 et exiger des informations détaillées sur la manière dont les entreprises comptent atteindre leurs objectifs de réduction des émissions⁷³. Le 21 juin 2022, le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen sont parvenus à un accord politique provisoire sur la nouvelle directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD), qui exigerait - après le processus du Groupe consultatif pour l'information financière en Europe (EFRAG) - que les entreprises incluses dans le champ d'application de la CSRD communiquent leur empreinte carbone et leurs

plans de transition, en tenant compte de leurs chaînes de valeur et des projets financiers et d'investissement connexes, avec des objectifs de réduction des émissions à court et moyen terme et en valeur absolue, en vue d'atteindre la neutralité carbone au plus tard en 2050⁷⁴. La plénière du Parlement européen et le Conseil des ministres de l'UE devraient approuver officiellement l'accord provisoire avant la fin de l'année. Le premier rapport, avec le nouvel ensemble de normes, ne sera toutefois pas attendu avant 2025.

LES ÉTATS DOIVENT RÉGLEMENTER LES ENTREPRISES DE TROIS MANIÈRES :

DIVULGATION

Comme le démontre ce rapport, on voit encore trop rarement les entreprises calculer et divulguer l'ensemble de leur empreinte carbone. Il faut donc commencer par créer un véritable espace de transparence en matière de carbone. Les entreprises devraient être obligées de :

- fournir des informations exhaustives sur les émissions de scopes 1, 2 et 3, en intensité et en valeur absolue, sur l'ensemble des opérations et des chaînes d'approvisionnement, avec une vérification indépendante ;
- rendre compte en continu des progrès réalisés par rapport aux objectifs de réduction.

AMBITIONS ET OBJECTIFS

Les entreprises doivent se fixer des objectifs ambitieux, fondés sur des données scientifiques, avec une feuille de route claire pour réduire les émissions conformément aux objectifs de l'Accord de Paris et limiter le réchauffement à moins de 1,5 °C. Cela signifie que les États doivent obliger les entreprises à :

- adopter et mettre en œuvre des objectifs de réduction des GES fondés sur des données scientifiques. Les objectifs sont considérés comme « fondés sur des données scientifiques » dès lors qu'ils sont conformes à ce que les dernières données scientifiques sur le climat jugent nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à savoir réduire de moitié les émissions d'ici 2030 ;
- disposer de plans assortis d'échéances pour mettre en œuvre les objectifs et aligner les investissements et les modèles d'entreprise sur les objectifs climatiques fondés sur des données scientifiques ;
- disposer de structures de gouvernance et de rémunération qui reflètent les objectifs climatiques globaux et rompent avec la priorité à court terme accordée aux dividendes versés aux actionnaires, qui sous-tend l'inaction climatique. Entre autres mesures, cela signifie :
 - s'assurer que la rémunération des dirigeant·es est liée à la réalisation des objectifs/ambitions climatiques de l'entreprise ;
 - s'assurer qu'aucun dividende ne sera versé tant que l'entreprise ne parviendra pas à atteindre une baisse d'émissions compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Les entreprises doivent se fixer des objectifs ambitieux, fondés sur des données scientifiques, avec une feuille de route claire pour réduire les émissions conformément aux objectifs de l'Accord de Paris et limiter le réchauffement à moins de 1,5 °C.

PLANIFIER UNE TRANSITION JUSTE

Afin de construire une nouvelle économie équitable, prospère et régénérative, les entreprises doivent saisir l'opportunité de s'affranchir du modèle extractif actuel, fortement émetteur de carbone, et ce de manière équitable. Les États doivent obliger les entreprises à se préparer à une transition juste en élaborant des plans qui garantissent les moyens de subsistance futurs des travailleurs et travailleuses et des communautés concernées. Cela inclut des plans pour :

- protéger les droits et les moyens de subsistance des travailleurs et des travailleuses tout en investissant dans la création d'emplois verts et dans la requalification et la reconversion de la main-d'œuvre ;
- reconnaître l'impact de l'entreprise sur les inégalités et s'y attaquer en payant un salaire décent, en limitant les ratios de rémunération entre PDG et travailleurs et travailleuses et en payant sa juste part d'impôts ;
- fonder cette transition sur un dialogue social significatif et sur l'engagement des parties prenantes. Toute transition peut s'accompagner de risques pour les droits humains qui ne doivent pas être ignorés ;
- définir un plan assorti d'échéances et d'un budget pour aider les communautés, notamment les plus marginalisées, à faire face aux effets du changement climatique.

RÉGLER POUR RÉDUIRE LA PRIMAUTÉ DE L'OPTIMISATION DES DIVIDENDES POUR LES RICHES ACTIONNAIRES

Partout dans le monde, les inégalités croissantes fracturent les sociétés, et les dures réalités du changement climatique exigent que les grandes entreprises changent fondamentalement la façon dont elles opèrent. Pourtant, partout dans le monde, la priorité absolue des entreprises est de tout faire pour garantir un rendement financier maximal à leurs riches actionnaires. Les approches à court terme axées sur l'optimisation des dividendes agissent comme des œillères pour les grandes entreprises, si bien que les problèmes à plus long terme se retrouvent ignorés et mis de côté. Dans le cas de l'inaction climatique, cette situation a été qualifiée de « tragédie des horizons »⁷⁵.

Les approches à court terme axées sur l'optimisation des dividendes agissent comme des œillères pour les grandes entreprises.

Le rôle du secteur privé sera essentiel pour relever les défis du changement climatique et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Les investissements des entreprises doivent augmenter de façon spectaculaire, mais cela est impossible dans le système actuel. La priorité accordée à l'optimisation des profits à court terme entrave la transition climatique car les entreprises n'investissent pas assez dans la transition vers des activités à faible émission de carbone.

Les États doivent élaborer une législation ambitieuse pour contrer les pressions du marché et pousser les entreprises à réorienter leurs activités vers des modèles plus durables. Cela signifie que les États ne doivent pas se contenter de contraindre les entreprises à réduire leurs émissions de carbone, mais qu'ils doivent plus fondamentalement remodeler la gouvernance d'entreprise et les mesures incitatives afin de privilégier le bien-être social et la durabilité. Cela pourrait inclure des actions telles que le soutien à l'économie solidaire en encourageant la création et le développement de coopératives et d'autres types d'entreprises axées sur les parties prenantes⁷⁶. La gouvernance et la propriété des entreprises doivent également être réformées, par exemple en introduisant une représentation des employé·es dans les conseils d'administration et des plans de participation aux bénéfices et d'actionnariat salarié.

INTRODUIRE UN IMPÔT SUR LA FORTUNE AVEC UNE COMPOSANTE TENANT COMPTE DE LA POLLUTION

Les États doivent imposer la fortune afin de réduire le nombre de personnes très riches dans notre société, ainsi que leur pouvoir. Cela contribuera à réduire considérablement les émissions cumulées des plus riches et permettra de récolter des milliards de dollars qui pourront être utilisés pour aider les pays à faire face aux impacts brutaux du dérèglement climatique et aux pertes et dommages subis. En plus d'une fiscalité générale plus importante pour les plus riches, la fortune générée par les industries polluantes devrait être taxée à un taux supplémentaire élevé.

Il ne fait aucun doute que les plus riches de notre société émettent bien plus de carbone que ce qui est soutenable si nous voulons rester en deçà d'un réchauffement de 1,5 °C. Les données relatives à leur énorme empreinte carbone ne font que renforcer ce constat. Les grandes fortunes émettent des quantités considérables et non durables de carbone : les 1 % les plus riches émettent plus que les 50 % les plus pauvres de l'humanité et voient leur part des émissions mondiales augmenter plus rapidement. Une réduction significative de la concentration de leurs richesses aura donc un impact majeur sur la réduction des niveaux globaux d'émissions. L'un des principaux moyens d'y parvenir est d'augmenter sensiblement le montant des impôts payés par les personnes les plus riches. Leurs niveaux d'imposition ont fortement diminué au cours des dernières décennies, si bien qu'aujourd'hui, les milliardaires sont souvent soumis-es à des taux d'imposition plus faibles que les travailleurs et travailleuses ordinaires. Les arguments pour une très forte hausse des impôts payés par les plus riches ne manquent pas. Cela permettrait notamment de réduire la concentration des richesses, qui est profondément néfaste, et de générer des revenus vitaux pour protéger et soutenir les gens ordinaires.

Si nous voulons éviter une catastrophe climatique, il faut qu'il y ait beaucoup moins de personnes très riches dans le monde et que la répartition des richesses soit beaucoup plus équitable. Pour toutes ces raisons, il est essentiel d'imposer davantage l'ensemble de la fortune des personnes riches afin de parvenir à une fiscalité plus verte, plus équitable et à même de lever des milliers de milliards de dollars qui pourront en partie être utilisés pour protéger et soutenir les personnes les plus durement touchées par le changement climatique et pour aider les pays en développement à protéger leurs communautés et à s'adapter.

Si nous voulons éviter une catastrophe climatique, il faut qu'il y ait beaucoup moins de personnes très riches dans le monde et que la répartition des richesses soit beaucoup plus équitable.

Au-delà de l'imposition de toutes les richesses, il existe des arguments très solides en faveur d'une fiscalité supplémentaire pour décourager les investissements dans les activités économiques les plus néfastes pour l'environnement et qui accélèrent la crise climatique. Un impôt de ce type a été proposé par les économistes Thomas Piketty et Lucas Chancel, qui ont calculé qu'un taux d'imposition supplémentaire de 10 % sur les actifs polluants détenus par les milliardaires pourrait rapporter au moins 100 milliards de dollars par an à l'échelle mondiale⁷⁷. Cela contribuerait également à décourager les investisseurs de placer leur argent dans des industries polluantes.

CONVENIR ET INTRODUIRE DES MÉCANISMES DE SUIVI ET DE DIVULGATION DES ÉMISSIONS AU SEIN DES PAYS QUI TIENNENT COMPTE DE L'EMPREINTE CARBONE COMPLÈTE ET DE SA RÉPARTITION, ET PAS SEULEMENT DES ÉMISSIONS TERRITORIALES

Actuellement, les États se concentrent sur les émissions moyennes nationales pour élaborer leurs politiques. Ces moyennes sont calculées sur une base territoriale, sans tenir compte des émissions de carbone engendrées par les produits fabriqués ailleurs mais consommés dans le pays. Lorsque ces émissions sont prises en compte, cela majore les émissions de 23 % en Europe et minore les émissions par habitant·e de 8 % en Asie de l'Est⁷⁸.

À l'heure actuelle, les États sont incapables de suivre ou de publier correctement les estimations de l'empreinte carbone des différents segments de la société, ce qui rend presque impossible toute évaluation de l'impact distributif des politiques climatiques. Il est urgent d'introduire des mécanismes qui rendent clairement compte des niveaux d'émissions individuels de manière systématique, régulière et opportune.

5 RECOMMANDATIONS À L'INTENTION DES ENTREPRISES, DES DIRIGEANT-ES ET DES ACTIONNAIRES POUR FAVORISER LE CHANGEMENT

La réglementation est certes le principal vecteur d'un changement radical et durable dans la gouvernance, le comportement et les actions des entreprises, mais celles-ci, leurs dirigeant-es et leurs actionnaires peuvent également agir sans attendre que les États légifèrent.

RECOMMANDATIONS À L'INTENTION DE TOUS LES GRANDS INVESTISSEURS, Y COMPRIS LES INVESTISSEURS MILLIARDAIRES

Les investisseurs ont le pouvoir fondamental de privilégier les entreprises et les activités à faible émission de carbone lorsqu'ils sont en position d'actionnaires majoritaires ou de contrôle d'une entreprise. Tous les grands investisseurs doivent s'assurer que les entreprises de leurs portefeuilles respectent les principes suivants :

- Ils doivent améliorer la façon dont est mesurée l'empreinte carbone de leurs portefeuilles de financement et d'investissement, en utilisant des méthodologies crédibles telles que le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) ou l'initiative SBTi, et chercher à mesurer les émissions de scope 3 des entreprises de ces portefeuilles.
- Les investisseurs doivent s'engager explicitement en faveur d'un scénario de réchauffement maximal de 1,5 °C et atteindre zéro émission nette d'ici 2050. Ils doivent traduire les engagements sur le changement climatique en un plan d'action avec des objectifs de réduction concrets à court et moyen terme, y compris des objectifs pour 2025, 2030 et 2040, afin d'aligner les portefeuilles sur les objectifs climatiques.
- Ils ne doivent pas financer de nouvelles extractions de combustibles fossiles, l'exploitation de centrales électriques au charbon ou de pétrole issu de sables bitumineux dans les pays à revenu élevé, y compris dans l'Arctique (que ce soit sur les terres ou en mer). Dans les pays à revenu

faible et intermédiaire, le financement doit être limité aux projets qui démontrent que les avantages publics dépassent les coûts de l'extraction, en tenant compte du risque d'actifs échoués. Les investisseurs doivent également définir une stratégie crédible de sortie progressive des combustibles fossiles dans leur ensemble.

- Si, après des échanges approfondis, le dialogue avec les entreprises ne donne aucun résultat crédible, les investisseurs doivent envisager de faire usage de leur pouvoir pour remplacer le conseil d'administration de ces entreprises ou, si le dialogue avec l'entreprise est complètement rompu, le désinvestissement doit constituer une option crédible.

RECOMMANDATIONS À L'INTENTION DES DIRIGEANT·ES D'ENTREPRISE

- Exiger de l'encadrement qu'il rende régulièrement compte des performances climatiques et assurer le suivi pour veiller à ce que l'entreprise réduise bien sa contribution au changement climatique.
- Fixer des objectifs climatiques solides pour la rémunération des cadres supérieur·es.
- Veiller à ce que le risque climatique soit une priorité pour le comité de gestion des risques au niveau du conseil d'administration.

Les dirigeant·es d'entreprise ont un rôle crucial à jouer dans la lutte contre les effets perturbateurs du changement climatique sur l'activité. L'importante mission des conseils d'administration en matière de gestion à long terme des entreprises qu'ils supervisent les oblige à s'assurer que les risques et opportunités climatiques sont traités de manière appropriée. Les régimes existants en matière d'obligations des dirigeant·es dans de nombreuses juridictions (dont le Royaume-Uni et les États-Unis) peuvent, de par leur conception, s'appliquer aux défaillances de la gouvernance d'entreprise concernant l'identification, l'évaluation, la surveillance et la divulgation des risques climatiques. Une consultation est en cours au sein de l'UE, alors que la Commission européenne présente une proposition de directive sur le devoir de diligence des entreprises en matière de développement durable prévoyant des réformes limitées des obligations des dirigeant·es d'entreprise⁷⁹.

En Malaisie, par exemple, les dirigeant·es d'entreprise sont légalement tenu·es d'intégrer les considérations relatives au changement climatique dans leurs processus décisionnels, selon un nouvel avis juridique en date du 22 juillet 2022. Tout manquement à cette obligation peut constituer une violation des obligations légales des dirigeant·es et les exposer à des poursuites de la part des actionnaires ou à des mesures d'exécution de la part des autorités réglementaires⁸⁰.

RECOMMANDATIONS À L'INTENTION DES ENTREPRISES

DÉFINIR ET RESPECTER LES OBLIGATIONS CLIMATIQUES DE L'ENTREPRISE

Les entreprises doivent garantir qu'elles ne portent pas préjudice aux personnes ou à la planète : elles doivent veiller au respect des droits humains et de l'environnement garantis au niveau international et s'assurer que leurs actions ne mettent pas en péril les limites planétaires. Cela constitue le fondement des devoirs des dirigeant-es. Oxfam plaide pour que les entreprises s'engagent pleinement à adopter des objectifs climatiques compatibles avec ceux de l'Accord de Paris :

- Les grandes entreprises doivent publier leurs émissions de scopes 1, 2 et 3 (en valeur absolue) et formuler des objectifs de réduction conformes à l'Accord de Paris, avec un objectif climatique intermédiaire pour 2030 et dans une optique de neutralité carbone d'ici 2050.
- Les entreprises doivent mettre en place des plans assortis d'échéances pour mettre en œuvre les objectifs et aligner les investissements et les modèles d'entreprise sur les objectifs climatiques fondés sur des données scientifiques.
- Supprimer les incitations à court terme : veiller à ce que la rémunération dans les entreprises ne soit pas liée à des objectifs financiers à court terme.
- Dans les cas où la rémunération des PDG est liée aux performances, elle devrait dépendre de critères de performance environnementale et sociale à long terme, plutôt que des seuls critères de performance financière et/ou de la valeur pour les actionnaires.
- La rémunération basée sur des critères de performance environnementale et sociale, plus la rémunération fixe, doit représenter plus de 50 % de la rémunération totale d'un-e PDG.
- Les critères de performance non financière doivent être directement liés à la stratégie de durabilité de l'entreprise. Une part distincte et dédiée de la rémunération des PDG devrait être basée sur des objectifs de réduction des émissions spécifiques au secteur.

SORTIR DE LA DICTATURE DES DIVIDENDES POUR PRIVILÉGIER LES INVESTISSEMENTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Oxfam préconise de mettre fin aux profits réalisés par les grandes entreprises aux dépens de l'humanité et de la planète. Avant toute distribution des bénéfices aux actionnaires, publics ou privés, il faut en premier lieu s'attaquer aux impacts des activités des entreprises. Plus précisément, Oxfam appelle les entreprises à s'assurer que l'ensemble des

travailleurs et travailleuses reçoivent un salaire décent et qu'elles sont sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Avant le versement des dividendes, un moyen d'y parvenir pourrait être de transférer une partie des bénéfices annuels sur un compte de réserve d'équité pour la transition écologique et sociale, à hauteur des besoins d'investissement actuels et futurs. De manière générale, aucun versement de dividendes ne devrait avoir lieu tant que les entreprises ne respectent pas une trajectoire de réduction des émissions compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris.

CONCLUSION

Les personnes très riches jouent un rôle disproportionné dans notre économie basée sur les combustibles fossiles, principalement par le biais de leurs investissements. La répartition des émissions de carbone entre les différents groupes de revenus, et en particulier les émissions des groupes à très hauts revenus, est peu mise en lumière et mal comprise.

Il est essentiel de mieux comprendre le rôle des très riches dans l'économie basée sur les combustibles fossiles, en particulier le rôle des milliardaires en tant que propriétaires et investisseurs dans certaines des plus grandes entreprises du monde, et de prendre des mesures urgentes pour endiguer l'ampleur considérable des émissions dues à leurs investissements.

NOTES

- ¹ L. Chancel, T. Piketty, E. Saez, G. Zucman, et al. (2022), World Inequality Report, World Inequality Lab. <https://wid.world/document/global-carbon-inequality-1990-2019-wid-world-working-paper-2021-22/>
- ² T. Gore. (2020). *Combattre les inégalités des émissions de CO₂ : La justice climatique au cœur de la reprise post COVID-19*. Note d'information d'Oxfam. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621052/mb-confronting-carbon-inequality-210920-fr.pdf> ; B. Barros et R. Wilk. (2021). *The outsized carbon footprints of the super-rich*. *Sustainability: Science, Practice and Policy*, 17:1, 316-322. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/15487733.2021.1949847>
- ³ Y. Oswald, A. Owen et J. K. Steinberger (2020), *Large inequality in international and intranational energy footprints between income groups and across consumption categories*. *Nature Energy*5, 231-239. <https://www.nature.com/articles/s41560-020-0579-8> ; L. Chancel (2021), *Climate Change & the Global Inequality of Climate Emissions, 1990-2020*. Base de données sur les inégalités mondiales. <https://wid.world/news-article/climate-change-the-global-inequality-of-carbon-emissions/> ; T. Gore (2020), *Combattre les inégalités des émissions de CO₂ : La justice climatique au cœur de la reprise post COVID-19*. Note d'information d'Oxfam. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621052/mb-confronting-carbon-inequality-210920-fr.pdf> ; B. Barros et R. Wilk (2021), *The outsized carbon footprints of the super-rich*. *Sustainability: Science, Practice and Policy*, 17:1, 316-322. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/15487733.2021.1949847>
- ⁴ L. Chancel (2021), *Climate Change & the Global Inequality of Climate Emissions, 1990-2020*. Base de données sur les inégalités mondiales. <https://wid.world/news-article/climate-change-the-global-inequality-of-carbon-emissions/>
- ⁵ Y. Oswald, A. Owen et J. K. Steinberger (2020), *Large inequality in international and intranational energy footprints between income groups and across consumption categories*. *Nature Energy*5, 231-239. <https://www.nature.com/articles/s41560-020-0579-8>
- ⁶ T. Gore (2020), *Combattre les inégalités des émissions de CO₂ : La justice climatique au cœur de la reprise post COVID-19*. Note d'information d'Oxfam. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621052/mb-confronting-carbon-inequality-210920-fr.pdf> ; B. Barros et R. Wilk (2021), *The outsized carbon footprints of the super-rich*. *Sustainability: Science, Practice and Policy*, 17:1, 316-322. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/15487733.2021.1949847>
- ⁷ T. Gore (2021), *Combattre les inégalités des émissions de CO₂ : La justice climatique au cœur de la reprise post COVID-19*. Note d'information d'Oxfam. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621052/mb-confronting-carbon-inequality-210920-fr.pdf>
- ⁸ L. Chancel, T. Piketty, E. Saez, G. Zucman, et al. (2022), World Inequality Report, World Inequality Lab. <https://wid.world/document/global-carbon-inequality-1990-2019-wid-world-working-paper-2021-22/>
- ⁹ B. Barros et R. Wilk (2021), *The outsized carbon footprints of the super-rich*. *Sustainability: Science, Practice and Policy*, 17:1, 316-322. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/15487733.2021.1949847>
- ¹⁰ L. Chancel (2021), *Global Carbon Inequality, 1990-2019: The Impact of Wealth Concentration on the Distribution of World Emissions*. Document de travail du World Inequality Lab. <https://wid.world/document/global-carbon-inequality-1990-2019-wid-world-working-paper-2021-22/>
- ¹¹ O. Milman et A. Witherspoon (2022), *A 17-minute flight? The super-rich who have 'absolute disregard for the planet'*. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/environment/2022/jul/21/kylie-jenner-short-private-jet-flights-super-rich-climate-crisis>
- ¹² Selon le type de carburant utilisé. Voir World Inequality Lab (2022), *World Inequality Report 2022*. « Chapter 6. Global carbon inequality ». <https://wir2022.wid.world/chapter-6/>
- ¹³ En France, la taxe carbone est proportionnellement quatre fois plus importante pour les 20 % des ménages les plus pauvres (en part du revenu) comparé aux 20 % des ménages les plus riches. Rapport sur l'impact environnemental du budget de l'État – septembre 2021, p. 154 https://www.economie.gouv.fr/files/files/2021/Rapport_impact_environmental_budget_Etat_2022.pdf

- ¹⁴ L. Chancel, T. Piketty, E. Saez, G. Zucman, et al. (2022), World Inequality Report, World Inequality Lab. <https://wid.world/document/global-carbon-inequality-1990-2019-wid-world-working-paper-2021-22/>
- ¹⁵ Oxfam (2022). *Un retard dangereux 2 : le coût de l'inaction* <https://www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/dans-lafrrique-de-lest-ravagee-par-la-secheresse-la-faim-ferait-une-victime>
- ¹⁶ GIEC (2022) *Climate Change 2022: Impact, Adaptation, and Vulnerability*. Sixième rapport d'évaluation du GIEC (groupe de travail II). <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/>
- ¹⁷ J. Hicke (2020), *Quantifying national responsibility for climate breakdown: an equality-based attribution approach for carbon dioxide emissions in excess of the planetary boundary*, *Science Direct*, Vol. 4, Issue 9, pp. e399-e404. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2542519620301960>
- ¹⁸ PNUÉ (2021), *Rapport 2020 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation*. <https://www.unep.org/fr/resources/rapport-2020-sur-lecart-entre-les-besoins-et-les-perspectives-en-matiere-dadaptation?qa=2.151770233.155319646.1660553659-553710056.1614353645>
- ¹⁹ S. Guzmán, G. Dobrovich, A. Balm et C. Meattle (2022), *The State of Climate Finance in Africa: Climate Finance Needs of African Countries*. Climate Policy Initiative. <https://www.climatepolicyinitiative.org/publication/climate-finance-needs-of-african-countries/>
- ²⁰ R. Mechler et al. (eds), (2019), *Loss and Damage from Climate Change: Concepts, Methods and Policy Options*. Springer. <https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-319-72026-5>
- ²¹ Climate Vulnerable Forum, et al. (2022), *Climate Vulnerable Economies Loss Report*. https://www.v-20.org/wp-content/uploads/2022/06/Climate-Vulnerable-Economies-Loss-Report_Project_june_2022.pdf
- ²² T. Carty, J. Kowalzig et B. Zagema (2020), *2020 : Les vrais chiffres des financements climat - Ou en est-on de l'engagement des 100 milliards de dollars ?* Oxfam International. <https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2020/10/2020-Les-vrais-chiffres-des-financements-climats.pdf>
- ²³ M. Phillips (2021) *Exxon's Board Defeat Signals the Rise of Social-Good Activists*. *The New York Times*. <https://www.nytimes.com/2021/06/09/business/exxon-mobil-engine-no1-activist.html>
- L. Kaufman et S. Kishan (2021), *Calstrs's Crucial Phone Call Eased Path for Activists' Exxon Win*. Bloomberg. <https://www.bloomberg.com/news/articles/2021-06-18/calstrs-s-crucial-phone-call-eased-path-for-activist-s-exxon-win#xj4y7vzkg>
- ²⁴ APB (2021), *APB stops investing in fossil fuel producers*. <https://www.abp.nl/english/press-releases/abp-stops-investing-in-fossil-fuel-producers.aspx>
- ²⁵ J. Cumbo (2021), *How green is your pension?* *Financial Times*. <https://www.ft.com/greenpensions>
- ²⁶ Make My Money Matter (2021), *UK Pension Industry Carbon Emissions Analysis: October 2021*. <https://makemymoneymatter.co.uk/wp-content/uploads/2021/10/UK-Pension-Industry-Carbon-Emissions-Analysis.pdf>
- ²⁷ Cushon et Make My Money Matter (non daté), *Pension funds and the climate crisis*. <https://www.cushon.co.uk/blog/pension-funds-and-the-climate-crisis>
- ²⁸ Make My Money Matter (2022), *21x: It's the most powerful thing you can do to protect the planet*. <https://makemymoneymatter.co.uk/21x/>
- ²⁹ Gouvernement britannique, ministère de l'emploi et des retraites (2022), *New measures to propel 'superpower' of pensions in UK's net zero journey*. <https://www.gov.uk/government/news/new-measures-to-propel-superpower-of-pensions-in-uk-s-net-zero-journey>
- ³⁰ F. Guarascio (2016), *EU requires pension funds to assess climate change risks*. Reuters <https://www.reuters.com/article/us-eu-finance-climatechange-idUSKBN13J1SV> ; Directive du Parlement européen et du Conseil concernant les activités et la surveillance des institutions de retraite professionnelle (directive IRP II). <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32016L2341>
- ³¹ Australie, Canada, États-Unis, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse. Thinking Ahead Institute (2022), *Global Pension Assets Study 2022*. https://www.thinkingaheadinstitute.org/content/uploads/2022/02/GPAS_2022.pdf

- ³² Agence internationale de l'énergie (AIE) (2021), *Global Energy Review 2021: Overview*. <https://www.iea.org/reports/global-energy-review-2021?mode=overview>
- ³³ Board of Governors of the Federal Reserve System (2022), *DFA: Distributional Financial Accounts. Distribution of Household Wealth in the U.S. since 1989*. <https://www.federalreserve.gov/releases/z1/dataviz/dfa/distribute/chart/#quarter:130;series:Corporate%20equities%20and%20mutual%20fund%20shares;demographic:networth;population:1,3,5,7;units:shares>
- ³⁴ A. Chatterjee, L. Czajka et A. Gethin (2020), *Estimating the Distribution of Household Wealth in South Africa*. Document de travail d'UNU- WIDER 45/2020. <https://www.wider.unu.edu/publication/estimating-distribution-household-wealth-south-africa>
- ³⁵ High Pay Centre et TUC (2019), *How the shareholder-first business model contributes to poverty, inequality and climate change*. <https://www.tuc.org.uk/sites/default/files/2019-11/Shareholder%20Returns%20report.pdf>
- ³⁶ Oxfam (2022), *Les inégalités tuent : Note méthodologique*. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621341/tb-inequality-kills-methodology-note-170122-en.pdf;jsessionid=5492F28478E0F8232AEAEC3EDE689B1E?sequence=24>
- ³⁷ Oxfam (2022), *Quand la souffrance rapporte gros : Note méthodologique*. <https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/2022-05/Oxfam%20Methodology%20Note%20-%20EN%20-%20Protifing%20from%20Pain%2C%20Davos%202022%20part%20.pdf>
- ³⁸ Forbes (2022), *Inside the Global 2000: Sales and Profits for the World's Largest Companies are Soaring as Economies Reopen*. <https://www.forbes.com/sites/isabelcontreras/2022/05/12/inside-the-global-2000-sales-and-profits-of-the-worlds-largest-companies-recovered-as-economies-reopened/?sh=2f5178c41141>
- ³⁹ Banque mondiale, *Market capitalization of listed domestic companies (current US\$)*. <https://data.worldbank.org/indicator/CM.MKT.LCAP.CD>
- ⁴⁰ Thinking Ahead Institute (2022), *Global Pension Assets Study 2022*. https://www.thinkingaheadinstitute.org/content/uploads/2022/02/GPAS_2022.pdf. 45 % des actifs de retraite sont investis dans des actions. 52 000 milliards de dollars sont investis dans des fonds de pension sur sept marchés.
- ⁴¹ Le pourcentage de participation dans chaque entreprise a été déterminé soit en divisant la valeur de l'investissement par la capitalisation boursière le jour où notre analyse a été effectuée (l'indice Bloomberg est mis à jour quotidiennement), soit à partir de la description narrative fournie par Bloomberg.
- ⁴² Le CDP est une organisation internationale à but non lucratif qui gère le système mondial de divulgation d'informations permettant aux investisseurs, aux entreprises, aux villes, aux Etats et aux régions de gérer leurs impacts environnementaux. <https://www.cdp.net/fr>
- ⁴³ Protocole des gaz à effet de serre. <https://ghgprotocol.org/>
- ⁴⁴ Pour les émissions de scope 2, lorsque des émissions localisées étaient déclarées, nous avons utilisé ces chiffres car ils reflètent plus précisément l'énergie utilisée. À défaut, nous nous sommes reporté-es aux émissions basées sur le marché.
- ⁴⁵ W. Kenton (2022), *Principal Shareholder*. Investopedia. <https://www.investopedia.com/terms/p/principal-shareholder.asp>
- ⁴⁶ Cushon et Make My Money Matter (non daté), *Pension funds and the climate crisis*. <https://www.cushon.co.uk/blog/pension-funds-and-the-climate-crisis>
- ⁴⁷ Fossil Free Funds (non daté), *iShares Core S&P 500 ETF. Carbon footprint of all the companies in the portfolio*. <https://fossilfreefunds.org/fund/ishares-core-sp-500-etf/IVV/carbon-footprint/FSUSA00B40/FEUSA0000E>
- ⁴⁸ Forbes (2022), *Inside the Global 2000: Sales and Profits for the World's Largest Companies are Soaring as Economies Reopen*. <https://www.forbes.com/sites/isabelcontreras/2022/05/12/inside-the-global-2000-sales-and-profits-of-the-worlds-largest-companies-recovered-as-economies-reopened/?sh=13b365b91141>
- ⁴⁹ The Conference Board (2022), *Report: Gap in Climate Disclosures Between Large, Small Cos. Stark Gap in Climate Disclosures Exists Between Large & Small Public Companies*. Communiqué de presse. <https://www.conference-board.org/press/climate-disclosures-gap>
- ⁵⁰ L'initiative Science Based Targets (SBTi). <https://sciencebasedtargets.org/>

- ⁵¹ Les estimations des émissions pour les 50 % les plus pauvres, la moyenne mondiale, les 10 % les plus riches, les 1 % les plus riches, les 0,1 % les plus riches et les 0,01 % les plus riches proviennent de L. Chancel, « Climate change and the global inequality of carbon emissions, 1990–2020. » *World Inequality Lab: Paris, France* (2021). Les émissions sur la consommation des milliardaires proviennent d'un échantillon de 20 milliardaires selon B. Barros et R. Wilk (2021), *The outsized carbon footprints of the super-rich. Sustainability: Science, Practice and Policy*, 17:1, 316–32. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/15487733.2021.1949847>
- ⁵² D'après un échantillon de 20 milliardaires. B. Barros et R. Wilk (2021), *The outsized carbon footprints of the super-rich. Sustainability: Science, Practice and Policy*, 17:1, 316–322. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/15487733.2021.1949847>
- ⁵³ World Inequality Lab (2022), *World Inequality Report 2022*. « Chapter 6. Global carbon inequality ». <https://wir2022.wid.world/chapter-6/>
- ⁵⁴ H. Brumpton (2022), *Billionaire's AGL Win Jolts Australia Awake to Climate Activism*. Bloomberg. <https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-05-30/billionaire-s-agl-win-jolts-australia-awake-to-climate-activism>
- ⁵⁵ E. McKormick (2022), *Patagonia's billionaire owner gives away company to fight climate crisis. The Guardian*. <https://www.theguardian.com/us-news/2022/sep/14/patagonias-billionaire-owner-gives-away-company-to-fight-climate-crisis-yvon-chouinard>
- ⁵⁶ L. Chancel, T. Piketty, E. Sæz, G. Zucman, et al. (2022), World Inequality Report, World Inequality Lab. <https://wid.world/document/global-carbon-inequality-1990-2019-wid-world-working-paper-2021-22/>
- ⁵⁷ C. S. Posner (2021), *The Reliability of Your Company's Carbon Footprint*. Harvard Law School Forum on Corporate Governance. <https://corpgov.law.harvard.edu/2021/10/04/the-reliability-of-your-companys-carbon-footprint/>
- ⁵⁸ K. Hummel et C. Schlick (2016), *The relationship between sustainability performance and sustainability disclosure – Reconciling voluntary disclosure theory and legitimacy theory*. Journal of Accounting and Public Policy, Vol. 35, Issue 5. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0278425416300333>
- ⁵⁹ https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2021/10/rapportOXFAM_BanquesetClimat_vF.pdf
- ⁶⁰ CDP (2022), *CDP technical note: relevance of scope 3 activities by sector*. https://cdn.cdp.net/cdp-production/cms/guidance_docs/pdfs/000/003/504/original/CDP-technical-note-scope-3-relevance-by-sector.pdf?1649687608
- ⁶¹ A. Saiyid (2021), *Oil, gas companies under pressure to manage Scope 3 emissions to reach net-zero goals: analysts*. S&P Global. <https://cleanenergynews.ihsmarkit.com/research-analysis/oil-gas-companies-under-pressure-to-manage-scope-3-emissions-t.html>
- ⁶² M. Lino, P. Doolan, P. Divgi et R. Mehrotra (2022), *Closing the Public-Private Environmental Transparency Gap*. Bain & Company et CDP. <https://www.bain.com/insights/closing-the-public-private-environmental-transparency-gap/>
- ⁶³ The Energy Advice Hub (2020), *Scope 3 emissions: your frequently asked questions*. <https://sechrhub.co.uk/scope-3-emissions-your-frequently-asked-questions/>
- ⁶⁴ Verdict du tribunal de district de La Haye, 26 mai 2021. [Verdict-climate-case-milieudefensie-shell-26-may-2021.pdf](https://www.milieudefensie.nl/verdict-climate-case-milieudefensie-shell-26-may-2021.pdf) (foei.org)
- ⁶⁵ A. Poidatz et C. Sénéchal (2022), *Les milliardaires français font flamber la planète et l'État regarde ailleurs*. Oxfam France et Greenpeace. https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2022/02/rapport_milliardaires_carbone220222.pdf
- ⁶⁶ CDP (2022), *Just a third of companies (4002/13,100+) that disclosed through CDP in 2021 have climate transition plans*. <https://www.cdp.net/en/articles/companies/just-a-third-of-companies-4002-13-100-that-disclosed-through-cdp-in-2021-have-climate-transition-plans>
- ⁶⁷ CDP (2022), *Missing the Mark: 2022 analysis of global CDP temperature ratings*. [https://cdn.cdp.net/cdp-production/cms/reports/documents/000/006/544/original/Missing the Mark - CDP temperature ratings analysis 2022.pdf?1662412411](https://cdn.cdp.net/cdp-production/cms/reports/documents/000/006/544/original/Missing_the_Mark_-_CDP_temperature_ratings_analysis_2022.pdf?1662412411)
- ⁶⁸ A. Sen et N. Dabi, *Oxfam dénonce que l'objectif « zéro émission nette » est un dangereux moyen de faire diversion face à l'impératif de réduire les émissions*. Communiqué de presse. Oxfam International (2021), <https://www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/oxfam-denonce-que-lobjectif-zero-emission-nette-est-un-dangereux-moyen-de-faire>

- ⁶⁹ Institut Swiss Re (2021), *The economics of climate change: no action not an option*. <https://www.swissre.com/dam/jcr:e73ee7c3-7f83-4c17-a2b8-8ef23a8d3312/swiss-re-institute-expertise-publication-economics-of-climate-change.pdf>
- ⁷⁰ Forum économique mondial (2020), *Nature Risk Rising: Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy*. WEF New Nature Economy Report 2020.pdf [weforum.org]
- ⁷¹ CDP (2020), *Doubling down: Europe's low-carbon investment opportunity*. <https://www.cdp.net/en/research/cdp-europe-reports/doubling-down>
- ⁷² OIT (2019), *L'augmentation du stress thermique pourrait entraîner une perte de productivité équivalant à 80 millions d'emplois*. https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_712008/lang--fr/index.htm
- ⁷³ Securities and Exchange Commission (2022), *The Enhancement and Standardization of Climate-Related Disclosures for Investors* <https://www.sec.gov/rules/proposed/2022/33-11042.pdf>
- ⁷⁴ Conseil de l'UE (2022), *Nouvelles règles sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises : accord politique provisoire entre le Conseil et le Parlement européen* <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2022/06/21/new-rules-on-sustainability-disclosure-provisional-agreement-between-council-and-european-parliament/>
- ⁷⁵ Expression inventée en 2015 par Mark Carney, alors gouverneur de la Banque d'Angleterre et président du Conseil de stabilité financière.
- ⁷⁶ U. Gneiting, N. Lusiani et I. Tamir (2020), *COVID-19 : les profits de la crise. Comment passer d'une économie au service des 1 % à une économie qui profite à tou-te-s*. <https://www.oxfam.org/fr/publications/covid-19-les-profits-de-la-crise>
- ⁷⁷ World Inequality Lab (2022), *World Inequality Report 2022*. « Chapter 6. Global carbon inequality ». <https://wir2022.wid.world/chapter-6/>
- ⁷⁸ L. Chancel, T. Piketty, E. Saez, G. Zucman, et al. (2022), *World Inequality Report*, World Inequality Lab.
- ⁷⁹ Le Parlement européen et le Conseil des ministres doivent se prononcer sur le texte final de la législation. La proposition de la Commission comprend les principales dispositions suivantes : les entreprises ont un devoir de diligence raisonnable d'identifier, de faire cesser, de prévenir, d'atténuer et de prendre en compte les impacts négatifs sur les droits humains et l'environnement dans leurs propres opérations, leurs filiales et leurs chaînes de valeur. Certaines grandes entreprises doivent en outre mettre en place un plan pour s'assurer que leur stratégie commerciale est compatible avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C, conformément à l'Accord de Paris. Les dirigeant-es sont incité-es à contribuer aux objectifs de durabilité et d'atténuation du changement climatique. Les dirigeant-es ont le devoir de mettre en place et de superviser la mise en œuvre de la diligence raisonnable, ainsi que d'intégrer la diligence raisonnable dans la stratégie de l'entreprise. Dans le cadre de leur devoir d'agir dans le meilleur intérêt de la société, les dirigeant-es doivent en outre tenir compte des droits humains, du changement climatique et des conséquences environnementales de leurs décisions, y compris à long terme.
- Commission européenne (23 février 2022), *Une économie juste et durable : la Commission établit des règles relatives au respect des droits de l'homme et de l'environnement par les entreprises dans les chaînes de valeur mondiales*. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_22_1145
- ⁸⁰ Commonwealth Climate and Law Initiative (CCLI) (2022), *Legal Opinion on Directors' Duties and Disclosure Obligations under Malaysian Law in the Context of Climate Change Risks and Considerations*. [Legal Opinion on Directors' Duties and Disclosure Obligations under Malaysian Law in the context of Climate Change Risks and Considerations – CCLI \[commonwealthclimatelaw.org\]](https://www.commonwealthclimatelaw.org/)

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 21 organisations qui travaillent avec leurs partenaires et alliés pour aider des millions de personnes à travers le monde. Ensemble, nous combattons les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et aux injustices, aujourd'hui et sur le long terme, pour un futur à égalité. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)

Oxfam Aotearoa (www.oxfam.org.nz)

Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)

Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)

Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)

Oxfam Canada (www.oxfam.ca)

Oxfam Colombie (lac.oxfam.org/countries/colombia)

Oxfam France (www.oxfamfrance.org)

Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)

Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)

Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)

Oxfam IBIS (Danemark) (www.oxfamibis.dk)

Oxfam Inde (www.oxfamindia.org),

Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)

Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)

Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)

Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)

Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)

KEDV (www.kedv.org.tr)